

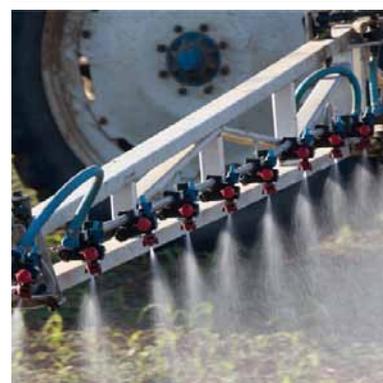
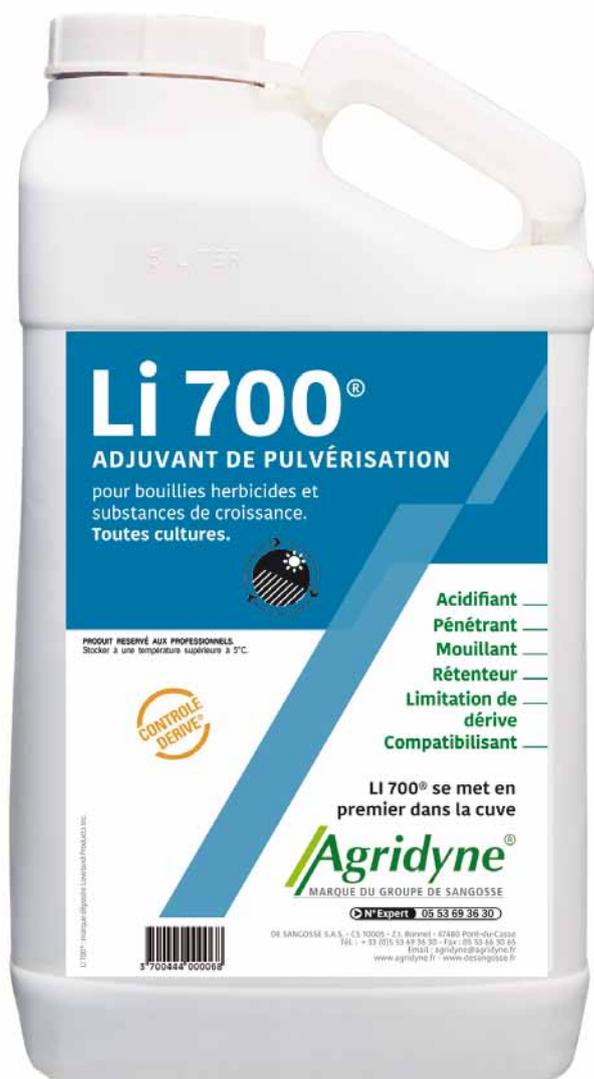
ADJUVANT

Li 700®

POUR BOUILLIES HERBICIDES
ET SUBSTANCES DE CROISSANCE

Anti-dérive - Mouillant Rétenteur - Pénétrant Compatibilisant

LA PERFORMANCE AU SERVICE
DE LA **CULTURE RAISONNÉE**.



Agridyne®

Besoin d'un adjuvant ? Prenez un Agridyne !

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

ADJUVANT

LI 700®

POUR BOUILLIES HERBICIDES ET SUBSTANCES DE CROISSANCE



USAGES

Adjuvant* bouillie HERBICIDE
Adjuvant* bouillie SUBSTANCE
DE CROISSANCE

CRÉNEAUX D'UTILISATION

Tous les régulateurs de croissance
grandes cultures et arboriculture.

Tous les herbicides pour lesquels il est
nécessaire d'augmenter la pénétration.

Toutes les spécialités à base de
glyphosate.

Le JO d'octobre 2004 recommande l'emploi
d'outils réduisant la dérive : LI 700® dispose
de la mention « **Limitation de dérive** ».

DOSE D'UTILISATION

0,5 %

Pour usage anti-dérive : **0,3 %**
Pour usage régulateur arboriculture : **0,125 %**
Pour épamprage chimique : **0,3 %**

À mettre en premier dans la cuve.

Voir autres recommandations sur l'étiquette.

PLUS D'INFOS

www.agridyne.fr
www.desangosse.fr



Visualiser les vidéos

LI 700® : 355 g/l de lécithines de soja - © Marque déposée
Loveland Products Inc - AMM n° 9000627 - Détenteur AMM: De
Sangosse SAS - Classement : Danger, H315, H318 - Usages
autorisés, mode d'emploi, doses, restrictions d'emploi et contre
indications : se référer à la notice et l'étiquette. Dangereux.
Respecter les précautions d'emploi.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est
indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes
alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour
la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément
aux principes de la protection intégrée. Consultez
<http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>

DE SANGOSSE S.A.S. au capital de 9 828 225 Euros - 300 163 896
RCS Agen - N° TVA intracommunautaire : FR 57 300 163 896 -
Bonnell - CS10005 - 47480 Pont Du Casse (France) - Tél. : 05 53 69
36 30 - Fax : 05 53 66 30 65 - Agrément n° AQ01561 - Distribution
de produits phytopharmaceutiques à usages professionnels.
Édition octobre 2018. Annule et remplace toute version
précédente. Crédit photo © DE SANGOSSE S.A.S.

FONCTIONNALITÉS



Il améliore la compatibilité et la stabilité

Les lécithines de soja améliorent l'homogénéité de la bouillie.
L'acidification stabilise la substance active.



Il évite la dérive et le ruissellement des gouttelettes

Il agit sur le recalibrage de la pulvérisation en sortie de buse, ce qui permet d'homogénéiser
significativement la taille des gouttelettes. La qualité de pulvérisation est meilleure.
La quantité de produit arrivant sur la cible est optimisée. Les risques de diffusion dans
l'environnement sont restreints.



Il est mouillant

L'étalement des gouttelettes sur la cible est meilleur.



C'est un pénétrant

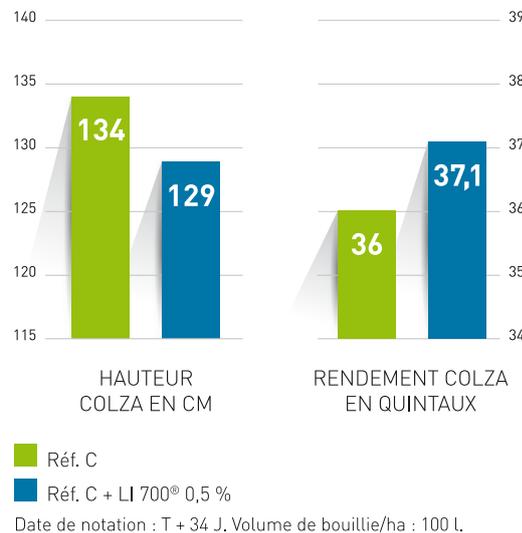
La pénétration de la bouillie est plus rapide et plus importante, même lorsque les conditions
climatiques sont défavorables (températures basses et/ou faible hygrométrie). La matière
active pénètre, diffuse et migre plus facilement.

EFFICACITÉ PROUVÉE !

% d'efficacité désherbage glyphosate T + 34 jours



Une régulation plus efficace pour un rendement plus important



Les adjuvants facilitent l'action des produits de protection des plantes en améliorant leurs performances
tout en diminuant les effets néfastes, comme le ruissellement ou la dérive.

Ils permettent d'optimiser l'efficacité des traitements phytopharmaceutiques et contribuent au respect de
l'environnement, de l'utilisateur et du consommateur.

Par conséquent, les adjuvants sont des outils incontournables dans le cadre des **Bonnes Pratiques Agricoles**.
Ils s'intègrent parfaitement dans un raisonnement de protection et de production durables.

Agridyne®

DE SANGOSSE S.A.S. - CS 10005 - Z.I. Bonnell - 47480 Pont-du-Casse (France)
Tél. : + 33 (0)5 53 69 36 30 - www.agridyne.fr - www.desangosse.fr

© Une marque DE SANGOSSE